Vivre à Boussens

BULLETIN MUNICIPAL DEUXIEME SEMESTRE 2018

Les réalisations et décisions de la commune › p. 4
Vivre ensemble à Boussens › p. 9
Boussens-Infos Culture-Animations › p. 13
La Vie scolaire › p. 17
Vie associative › p. 22

BOUSSENS

Vivre à Boussens

Boussens

Sommaire

LE MOT DU MAIRE P 3

LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE P 4

VIVRE ENSEMBLE À BOUSSENS P 9

BOUSSENS INFOS-CULTURE-ANIMATIONS P 13

LA VIE SCOLAIRE P 17

LA VIE ASSOCIATIVE P 22

L'ÉTAT CIVIL P 31

BOUSSENS SERVICES P 32

VIVRE A BOUSSENS
Bulletin d'informations municipales
Mairie – 31360 BOUSSENS
bulletin-municipal.boussens@laposte.net

Comité de rédaction et de communication : M. SANS, Maire de Boussens
Mmes GÉRARD Sylvie - DARMANI Guylaine - AIMONE-CAT Françoise
FALEMPE Karine

Photos : Associations et Photo Club Boussinois

Reproduction interdite sans autorisation

Imprimé par REPRINT – 31200 TOULOUSE

LE MOT DU MAIRE

Boussinoises, Boussinois,

Chers Amis

Ce bulletin, le deuxième de l'année 2018, nous permet de faire le point sur les 6 derniers mois. Tout d'abord, elles font l'actualité ces derniers mois !!! Je veux parler de la taxe d'habitation et des taxes foncières… A Boussens le Conseil Municipal avait voté le maintien des taux, tout comme le conseil communautaire de « Cœur de Garonne », dès lors, il n'y a pas eu de surprise désagréable !!!!
La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Les enfants ont retrouvé leurs écoles, leurs maîtres anciens et nouveaux. L'organisation de la semaine est maintenue à 4,5 jours.
A la suite des inondations meurtrières du 15 octobre 2018 le Conseil Municipal a décidé de venir en aide aux sinistrés de l'Aude par le versement d'une somme de 5 000€.

Les festivités et animations: le festival COUNTRY, la fête locale du 15 Août, les soirées PRONOMADES, le concert du festival OCCITANIA, le 30° anniversaire de Lous Dansaires, les « thé dansant », la soirée « vin nouveau », le concert de la chorale….. ont connu une belle affluence. Le forum des associations s'est déroulé le 8 septembre, avec un beau succès. A l'occasion de la commémoration du 100° anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale, nous étions très nombreux devant le monument aux morts à nous souvenir « que nos Poilus ne sont pas morts pour rien… ».

Le maintien des services de proximité était, est, sera une de nos préoccupations, de nos inquiétudes, ils participent à la vie de la commune et à la rencontre des habitants. Les élus, la mairie y sont fortement attachés. L'inauguration du multi service a donné un coup de projecteur sur l'ensemble des commerces de Boussens et sur les divers équipements qu'il nous appartient de faire vivre, de pérenniser….

Pendant l'été des chantiers ont été réalisés, d'autres poursuivis, d'autres ont démarré: Le jardin de l'école maternelle qui datait des années 80 !! a été entièrement refait, les vieux WC publics ont été remplacés par une cabine automatique, la construction de 8 appartements au centre du village est commencée, chez Continental, l'agrandissement de 5000 m² est bien avancé…. Les pages suivantes vous permettront de retrouver ces informations et bien d'autres.

Par ailleurs, j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer la démographie de Boussens, elle n'évolue pas depuis plusieurs années, cela est le fait de la conjoncture régionale, nationale et non de notre responsabilité. Mais aujourd'hui, la tendance s'inverse, des pavillons sortent de terre, des permis de construire sont en cours d'instruction, d'autres vont être déposés à la mairie, des projets privés voient le jour, le conseil municipal engage plusieurs opérations pour répondre à la demande et anticiper l'avenir.

« Gouverner c'est prévoir et ne rien prévoir c'est courir à sa perte !! »

L'équipe municipale, poursuit sa mission, dans un contexte budgétaire contraint mais avec la volonté de préserver le « bien vivre pour tous » et le développement maîtrisé de notre village. Les services municipaux répondent, « du mieux possible » aux besoins de chacun, ce n'est pas toujours facile… trop d'incivilités, de toutes sortes, ternissent l'image de notre beau village, c'est dommage et regrettable ….

Bref, 2018, une année positive pour la commune, une année de projets, de réalisations, une année de transition à la réorganisation des territoires, une année d'adaptation à la nouvelle communauté des communes, à la gestion mutualisée de certains services….

Avec le Conseil Municipal, le personnel communal, je souhaite pour vous, pour Boussens, pour la France que 2019 soit plus belle et plus heureuse. **Vous êtes, toutes et tous, invités à la présentation des vœux, conviviale et amicale, à la salle des fêtes le lundi 7 janvier 2019 à 19 h.**

Christian SANS,
Votre Maire et Conseiller Départemental

LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

VOIRIE et RÉSEAUX

➤ **Travaux du pool routier**

- La rénovation de l'accès à la Zone d'Activité Estarac, coté BASF est terminée.
- Les travaux pour canaliser le ruissellement des eaux, chemin du château d'eau, dans le bois sont terminés.
- La réfection du revêtement de la côte des Boïdures est actuellement à l'étude.
- La rénovation des trottoirs de certains lotissements est à l'étude.

➤ **Travaux sur la voirie « privée » de la commune**

La voirie du site anciennement dénommé « grands bureaux d'Elf » dont la Commune est propriétaire nécessitait des travaux de rénovation. L'entreprise Malet les a réalisés pour un montant H.T de 2 187,50 €.

➤ **Travaux d'urbanisation**

La Commune projette de sécuriser le carrefour de la RD 817 et la RD 62 A. Ce dossier a été exposé dans le bulletin précédent. Les études sont en cours.
La pose de radars pédagogiques sur la Départementale 817, aux 2 entrées de Boussens est envisagée.
Le SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute Garonne) effectue l'étude.

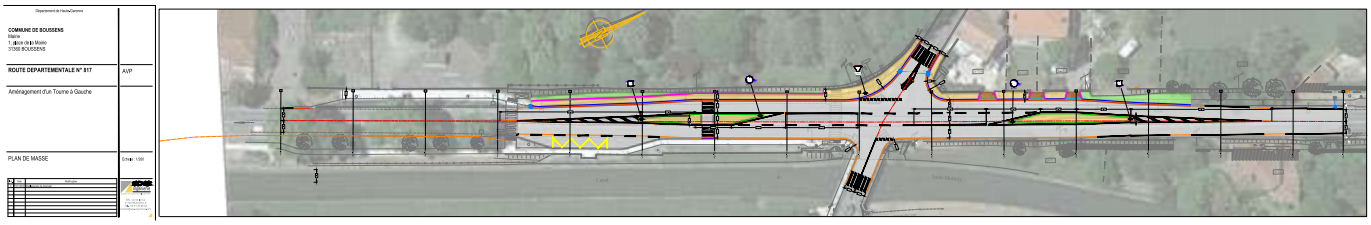

➤ **Remplacement de la signalétique de police, réfection de la signalétique horizontale**

Après la signalétique directionnelle, la signalétique de police (panneaux du code de la route ....) a été remplacée : l'entreprise Sud-Ouest Signalisation a réalisé les travaux pour un montant de 7 643,90 euros HT. Afin de compléter la signalétique et la sécurité, il était indispensable de procéder à la rénovation de la signalétique horizontale (peinture au sol). L'entreprise Loubet Signal a réalisé les travaux pour un montant de 2 597,20 € HT.

➤ **Eclairage public**
La rénovation de l'éclairage public au Centre du Village a été exposée dans le bulletin précédent. L'entreprise SPIE, désignée par le SDEHG est en charge du projet. Les études sont en cours, les appareillages choisis, les travaux devraient être faits dans les prochains mois. Cette rénovation se traduira par une économie de 88% soit 9 000 €.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

➤ **Rénovation des toilettes intérieures et restructuration d'une classe à l'école maternelle, achat de mobilier.**
A la demande des enseignantes, des travaux ont été réalisés pendant l'été à l'intérieur de l'école maternelle par l'entreprise Comminges Bâtiment, pour un montant 9 091,92 € HT.
- modernisation des sanitaires,
- agrandissement d'une classe par la suppression d'un couloir,
Du mobilier a été acheté pour équiper ce nouvel espace. La fourniture a été faite par la Société « Manutan Collectivités » pour un montant HT de 4 960,42 €.

➤ **Rénovation de la cour de l'école maternelle, achat de jeux**
Les allées du petit jardin de l'Ecole Maternelle étaient très abîmées, elles n'avaient pas été refaites depuis plus de 40 ans et présentaient un danger pour les enfants. L'entreprise MALET de Saint-Girons a réalisé les travaux pour la somme de 11 505,50 € H.T pendant l'été.
Le remplacement des jeux extérieurs, devenus vétustes, a été fait. Ils ont été fournis par KASO Equipement pour un montant total H.T de 9 769 €, sol amortissant et pose comprise. Une demande d'aide a été faite auprès du Conseil Départemental.

➤ **Construction d'un local pour les vélos et les tricycles**
Les élèves de l'école maternelle utilisent des vélos et tricycles qui appartiennent à l'école. Leur rangement n'était plus adapté. La rénovation de la cour était l'occasion de rechercher une solution nouvelle. Un nouveau local a donc été construit. Conçu en bois, il est fonctionnel et répond parfaitement aux besoins des élèves, photo ci-dessus.

➤ **Remplacement du système de chauffage des bureaux de la Mairie et de l'éclairage de la salle des fêtes**
La maintenance devenait compliquée. Le remplacement a été décidé, les travaux ont été confiés à l'entreprise ERD pour un montant H.T de 4 881 €.
Le système d'éclairage de la salle des fêtes a été mis en place en 1989 lors de la restructuration du bâtiment. Le remplacement des lampes est coûteux (échafaudage) et de plus ces lampes consomment beaucoup !!!!! Une solution à leds sera plus rentable. Les travaux seront confiés à l'entreprise ERD pour un montant H.T. de 3 876 €.

LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

➤ **La modernisation des WC publics**
Ce dossier a été exposé dans le bulletin précédent, les travaux sont terminés : la cabine automatique et les urinoirs sont installés. Le résultat est très satisfaisant, un bel équipement pour une petite commune ....

➤ **Restructuration d'un bâtiment**
Afin de répondre à la demande de l'association IMPACT KARATE 31 qui manque de place pour ses entraînements en raison du nombre important d'adhérents, une solution pourrait être trouvée par le réaménagement d'un bâtiment communal. Une étude de faisabilité est nécessaire : elle est confiée au cabinet d'architecture FAURE-GRAU de St-Gaudens.

ACQUISITION DE BATIMENT

Madame ALDAY, propriétaire des murs de la boulangerie souhaite les vendre. Le Conseil Municipal, toujours soucieux du maintien des commerces de proximité décide d'en faire l'acquisition pour un montant de 90 000 €.
Cette acquisition permettra de répondre à la demande du boulanger actuel, Monsieur GIRARD, qui souhaite signer avec le propriétaire un contrat de location-vente. Ce contrat sera établi sur une durée de 120 mois, pour une mensualité de 750 €.

TRAVAUX NEUFS

➤ **La Résidence «Fifi»**
Le numéro précédent expliquait dans le détail ce projet réalisé par le cabinet d'architecture Bernard Monier. Le permis de construire est obtenu. L'appel d'offres est fait. Le chantier a démarré au mois de novembre et devrait se terminer à l'automne 2019.

Les entreprises désignées par l'appel d'offres sont les suivantes :

- Lot 1 : Démolition : Entreprise Saboulard de Martres Tolosane,
- Lot 2 : VRD/Espaces verts : Entreprise Saboulard,

- Lot 3 : Gros œuvre/Enduits/Etanchéité : Entreprise SEDEC de Cazères,
- Lot 3 bis : Gabions : Entreprise Minéral Concept de Albi.

- Lot 4 : Charpente/Couverture/Zinguerie : Entreprise Dubarry du Cuing,
- Lot 5 : Menuiseries Extérieures: Entreprise Lafforgue de Valentine,

- Lot 6 : Serrurerie : Entreprise Sanchez de Cugnaux.
- Lot 7 : Platrerie/Plafonds/Isolation : Entreprise Oliveira-Rogel de St Laurent de Neste.

- Lot 8 : Menuiseries intérieures: Entreprise Teani de Gimont.
- Lot 9 : Plomberie/Sanitaire/Chauffage gaz : Entreprise Adecotherm de Toulouse.

- Lot 10 : Électricité/TV/Photovoltaïque : Entreprise Malvaud de Cazères
- Lot 11 : Carrelage/Faïences : Entreprise Serrano de Conques sur Orbiel.

- Lot 12 : Peinture/Revêtement sols souples : Entreprise EPE de Miremont

Ci-dessus la démolition et la disparition complète

➤ **Le projet AGAPEI**

Le projet de restructuration du Centre du Comtal d'Aurignac est toujours d'actualité. Il est en cours d'étude technique et financière par le Conseil Départemental.

➤ **L'extension de Continental**

L'extension de 5000 m² de l'usine Continental est en cours de construction. Le numéro précédent du bulletin municipal présentait, en détail, ce projet, les photos ci-dessous témoignent de l'avancement de cet immense bâtiment.

PARTENARIAT AVEC UN OPERATEUR IMMOBILIER

Dans le même objectif que ci-dessus, un partenariat avec la Société ALTEAL (ex Colomiers Habitat) est envisagé. Il s'agirait d'un programme de construction d'habitations pavillonnaires sur une parcelle, propriété de la Commune. Ce projet s'il se réalise, nous le souhaitons, le sera en 2020.

AMENAGEMENT DE ZONES A BATIR

La nécessité de conforter la population de la commune est une de nos principales préoccupations. Une étude de lotissement sur la parcelle cadastrée A 236, propriété de la Commune est en cours. Cette étude est réalisée par la SCP Dessens-Francesconi.

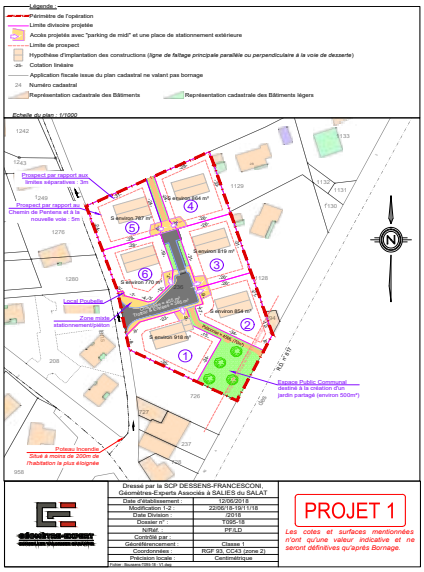

Ce projet permettra de réaliser un petit lotissement de 6 lots, proche du bas de la côte de la Lanne, entre le chemin de Pentens et la route départementale. Il sera à proximité du village, des commerces, de l'école, de la gare. Il permettra un accès à la propriété à un coût raisonnable.

➤ **Projet photovoltaïque:**

Le permis de construire pour l'implantation d'ombrières photovoltaïques sur le nouveau parking SNCF par la Société QUADRAN a été accordé. Les travaux ont été retardés pour des raisons de prix de rachat de l'énergie !!!!!.

LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

REVISION COMPLETE DU PLU

Déjà abordée, en détail, dans le bulletin précédent, cette révision organise l'accueil de nouveaux habitants pour les années futures.
« Une commune qui n'évolue pas est une commune qui se meurt ».

POINT D'AVANCEMENT SUR LA PROCEDURE DE REVISION DU PLU :

L'élaboration du PLU suit son cours, dans l'optique d'une approbation du document d'ici fin 2019 et de son entrée en vigueur début 2020.
Le PLU est un document stratégique qui définit des orientations sur l'évolution de la commune à l'horizon de 10 à 15 ans. Il est d'autre part un document réglementaire : il encadre les modalités de construction à l'échelle des parcelles. L'instruction des permis de construire et de démolir est donc réalisée au regard des règles du PLU. C'est en quelque sorte un « projet de ville », accompagné des règles sur lesquelles se fondent les décisions publiques et privées en matière d'urbanisme.
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le document pivot du projet, qui fixe les ambitions pour l'avenir de la commune, avant de les traduire par une cartographie du territoire en grandes zones (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles), regroupant plusieurs parcelles, sur lesquelles s'appliquent des règles spécifiques.
Le projet de PADD de la commune de Boussens a été présenté en réunion publique en mars 2018, celui-ci s'organise autour de 4 axes :
- Axe 1 : Promouvoir un urbanisme maîtrisé,
- Axe 2 : Soutenir un développement économique équilibré,
- Axe 3 : Renforcer la qualité du cadre de vie par la création de nouvelles liaisons douces et espaces publics,
- Axe 4 : Protéger et valoriser les aménités environnementales et patrimoniales.

Il fixe notamment des objectifs de production de logements et des objectifs fonciers, mais également de gestion de l'environnement, de préservation des paysages et du patrimoine, de gestion des risques, de développement économique et d'amélioration des mobilités.

La traduction règlementaire de ce projet est en cours, en particulier :
- l'élaboration de 2 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Celles-ci comprendront, en cohérence avec le PADD, des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements de nouvelles zones qui sont appelées à s'ouvrir à l'urbanisation.
- L'écriture du règlement, qui traduit concrètement les orientations du projet par des règles spécifiques adaptées aux caractéristiques des différentes zones. Il comprend des dispositions concernant :
  - les destinations des constructions, usages des sols et natures d'activités par zone ;
  - les caractéristiques urbaines, architecturales, environnementales et paysagères ;
  - les équipements et réseaux.

Ce travail se terminera au premier trimestre 2019 : le PLU entrera alors dans une phase de validation administrative qui l'amènera à son approbation.

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE

Diagnostic territorial
Septembre-Novembre 2017

Projet d'Aménagement et de Développement Durables
Décembre-Mars 2018

Règlement graphique (zognage)
Avril-Septembre 2018

Orientations d'Aménagement et de Programmation
En cours

Règlement écrit
En cours

Approbation
Fin 2019

ACHAT DE MATERIEL

L'épareuse est bien adaptée aux travaux sur les talus et fossés. Pour les banquettes, une banqueteuse serait plus commode et surtout libèrerait l'épareuse pour d'autres tâches. Un devis a été demandé, il s'élève à 3 638,25 € HT. Une subvention sera demandée et l'achat effectué en 2019.

LE RESPECT DE LA TRANQUILLITE, LA SECURITE, L'ENVIRONNEMENT, LES COLLECTES

La participation citoyenne appelée aussi dispositif « voisins vigilants »

Une réunion a été organisée, au printemps, à la Mairie, avec la gendarmerie. Le fonctionnement du dispositif a été expliqué. La sécurité est l'affaire de « tous » et de « chacun ». La vigilance et la réaction immédiate sont les clés du fonctionnement de la « participation citoyenne ». Les volontaires qui se sont manifestés pour être les « relais » dans chaque quartier sont invités à se faire connaître rapidement (c'est uniquement pour s'assurer que l'ensemble de la commune est couvert. Ce n'est pas un fichier !!).

Etre « voisins vigilants » ce n'est pas une charge de travail ou une responsabilité personnelle, c'est :

• La vigilance par l'observation de son voisinage, de sa rue, de son quartier, c'est repérer un véhicule inhabituel, un comportement étrange, un « rôdeur », une porte ou des volets « étrangement ouverts », une situation particulière, des bruits anormaux, un éclairage.... Bref quelque chose d'anormal.....

• La réaction immédiate par un appel directement à la gendarmerie : le 17, il faut éviter de perdre du temps en appelant la Mairie ou une autre personne.

ENCORE DES RAPPELS POUR TOUS (À RELIRE ATTENTIVEMENT) :

- La collecte des ordures ménagères est effectuée le lundi dans les containers verts,

- La collecte des déchets recyclables est effectuée le mercredi dans les containers jaunes,

- La collecte des encombrants est effectuée le 1° lundi de chaque mois, elle ne concerne que les **GROS APPAREILS ou MOBILIERS**, pour le reste, une déchetterie intercommunale est à votre disposition tous les jours de la semaine, sauf le jeudi matin. Désormais les objets de petites dimensions ne seront plus collectés.

- La collecte des déchets verts est effectuée le jeudi par la Communauté de Communes, **mais cette solution est provisoire**, car la règlementation ne le permet plus. En prévision d'un changement, il vous est conseillé de vous habituer à :

- composter la tonte du gazon, les déchets ménagers (légumes, restes de repas ..), les déchets verts du jardin (feuilles, fleurs, petit bois..). Des composteurs ont été distribués il y a quelques années.

- transporter vos déchets verts, si vous ne les compostez pas (tonte, taille de végétaux, déchets du jardin...) à la **déchetterie intercommunale**.

- utiliser, après réservation, les bennes de la commune pour les **travaux d'élagage que vous effectuez vous-même**. Par contre lorsque vous faites intervenir une entreprise, elle prend en compte l'évacuation et le traitement des déchets, vous ne devez pas utiliser une benne de la commune.

AVEZ-VOUS pris de nouvelles habitudes, comme nous vous l'avions conseillé ??
le changement, c'est pour bientôt....

Le trottoir étant un lieu de **circulation public pour les piétons**, la présence des poubelles est tolérée :
- le lundi matin pour les ordures ménagères,
- le mercredi matin pour les objets recyclables,
- le jeudi matin pour les déchets verts
- le 1er lundi de chaque mois pour les encombrants.

en dehors de ces moments-là le trottoir doit être complètement libre.

Le nettoyage du trottoir devant chaque pavillon doit être fait par l'occupant !! c'est la loi !! mais elle est méconnue ou oubliée .....

- Les feux de broussailles, les feux de jardin, les feux en plein air sont strictement INTERDITS,
L'amende prévue en cas de flagrant délit s'élève à 450 € ....

VIVRE ENSEMBLE À BOUSSENS

Le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit par la loi !!!! AVERTISSEMENT de la Gendarmerie

La mesure, la loi, sur le stationnement très gênant a été mise en vigueur début juillet 2015.
Elle est peut-être passée inaperçue pour beaucoup d'entre-vous. Pour preuve, vous êtes encore souvent surpris d'écoper d'une amende pour vous être garé devant chez vous, ou à cheval sur un trottoir, là où jusqu'à hier encore, les agents faisaient preuve de tolérance alors que l'amende n'était «que» de 35 €.
Mais ça c'était avant, même à Boussens !!!!

Etroit ou large, la voiture n'a plus sa place sur le trottoir :
Car, là encore, vous êtes nombreux à penser, en toute bonne foi, ne gêner personne et n'entraver en aucune manière la circulation en vous garant à cheval sur un trottoir, surtout si l'espace piéton est suffisamment large pour laisser le passage aux poussettes ou aux fauteuils roulants !!!!
Et, dès lors, ne pas être verbalisable !!!!.
Erreur, car la loi ne fait pas de détail. Se garer sur un trottoir, même « proprement », est désormais passible d'une amende de 135 €, oui 135 € !!!!
A noter : pour les deux-roues, la douloureuse est fixée à 35 € dans ce cas précis.

êtes juste arrêté quelques instants. Même si vous êtes resté au volant de votre voiture à passer un coup de fil ou à attendre quelqu'un ....Vous étiez loin de penser commettre une quelconque infraction, mais les textes réglementaires ne l'entendent pas de cette oreille !!!!!!
Ne comptez d'ailleurs sur l'indulgence de la gendarmerie qui pourrait se contenter de vous faire signe de « déguerpir ».

Aujourd'hui, ils appliquent souvent à la lettre la loi (article R.417-11 du code de la route) :

Est considéré comme très gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement...

Divers arrêtés municipaux ont été pris, relatifs :
- Au stationnement gênant,
- A la divagation des chiens,
- Aux dépôts d'ordures sauvages,
- Aux dépôts d'ordures ou d'encombrants sur les trottoirs,

Ces arrêtés permettront à la « force publique » de sanctionner les personnes non respectueuses des autres, de notre village et de l'environnement, en général.

LE CONSEIL MUNICIPAL SOUTIENT LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

Monsieur le Maire a fait part à l'Assemblée de la volonté présidentielle de réfléchir à la transposition du « modèle lyonnais » au département de la Haute-Garonne. Cette décision entraînerait un transfert de compétences du Conseil Départemental vers Toulouse Métropole, et par voie de conséquence la diminution des ressources et des moyens du Département. Sachant que le Conseil Départemental joue un rôle essentiel dans la solidarité territoriale par son soutien aux services publics de proximité, par l'ensemble des dispositifs et des projets qu'il met en place pour accompagner tous les territoires Haut-Garonnais. Compte tenu des diverses aides financières qu'il nous a apporté dans plusieurs de nos réalisations, Monsieur le Maire propose de s'opposer à cette volonté gouvernementale et de soutenir le Conseil Départemental. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

LA REORGANISATION PROVISOIRE AUTOUR DE LA GARE

Les grands travaux de rénovation, de réfection complète de la ligne SNCF entre Boussens et Tarbes ont repris.
Tous les trains en provenance de Toulouse s'arrêtent à Boussens. Ensuite les voyageurs sont acheminés vers St Gaudens et au-delà vers Tarbes par des autocars qui stationnement dans le parking principal de la gare.
Ce parking est donc interdit aux voitures qui utilisent les autre parkings et notamment le dernier fait du côté de Martres.
Les rues de la commune sont aussi encombrées !!!! cette situation va durer quelques mois, « soyons patients !!! »

LE CONSEIL MUNICIPAL SOUTIENT LES SINISTRES DE L'AUDE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de venir en aide aux sinistrés des inondations meurtrières du 15 octobre 2018 sur le département de l'Aude. Le versement d'une somme de 5 000 € a été fait au Conseil Départemental de l'Aude qui en assure la gestion.

LES INAUGURATIONS DU 28 SEPTEMBRE PAR GEORGES MERIC

Extraits du discours prononcé par le Maire, Christian SANS :

« Boussens est un village dont la population augmente et atteindra vraisemblablement les 1200 habitants d'ici peu. Notre politique, conduite depuis 30 ans, a contribué à cette progression. Nous avons facilité le développement industriel, le développement de l'habitat, c'étaient et ce sont nos principaux objectifs avec celui d'améliorer la vie de nos concitoyens par un ensemble de mesures environnementales et par la mise en place de services de proximité. Et bien évidemment tout au long de ces 30 années le département a toujours été à nos côtés ....

Boussens, « village sympa », c'est notre devise, affichée à l'entrée de la commune. Un village où l'on se sent bien, où il fait bon vivre ! Un village où les enfants ont leur école, jouent sur le pré commun, où les habitants se rencontrent, se soignent, se ravitaillent, travaillent, se divertissent, se cultivent.

Aujourd'hui notre première étape consistait à inaugurer l'évolution d'exploitation d'un commerce à l'initiative du CM qui en 2017 prenait plusieurs décisions:
- Le fonds de commerce « bar-tabac-journaux-FdJ » était en vente, mais sans acheteur, le risque de fermeture et donc sa disparition étaient bien réels. Le Conseil Municipal a décidé d'en faire l'acquisition et de le faire exploiter par un gérant.
Par ailleurs, le fonds de commerce de la superette installée dans des locaux communaux venait d'être vendu. L'opportunité de créer un multi-services regroupant le « bar-tabac-journaux-FdJ » et la supérette était proposée à Nadège et Edwige BUDERA les nouvelles gérantes de la superette qui l'acceptaient aussitôt.
L'étude de l'évolution du bâtiment était confiée au Cabinet d'architectes Fauré/Grau de Saint Gaudens qui avait conçu le bâtiment initial. Les aménagements, les travaux ont été réalisés en un temps record……
Le Conseil Départemental a accompagné Nadège et Edwige, à travers le dispositif CRéADE. Ce dispositif permet de soutenir un projet et de contribuer ainsi au développement de l'activité économique locale. Ce dispositif, réservé aux demandeurs d'emploi ou aux allocataires du RSA porteurs d'un projet se traduit par un prêt sans intérêt.
Aujourd'hui Edwige et Nadège ont créé 3 emplois et les passages en caisse sont, certains jours, supérieurs à 350… bientôt 400, les habitants du territoire ont compris que la meilleure défense des commerces de proximité s'est de les faire travailler….

- Au début de mon propos, j'évoquais la vocation industrielle de notre commune et notre souci d'accompagner son développement par des mesures environnementales. La réalisation d'un cheminement piétonnier entre la gare (terminus du cadencement des TER) au centre du village et la zone d'activités de l'ancien site ELF, aujourd'hui Continental était l'une de nos préoccupations.
L'étude de cette liaison douce, le long de la RD 817, a été faite par la Société Axe Ingénierie de Colomiers (31).

Les travaux ont consisté à :
- créer un chemin de 1400 mètres pour les piétons…..
- créer une passerelle pour franchir le ruisseau « Goutil »,
- créer 4 arrêts-bus accessibles et protégés pour les PMR, complétés par 2 abris bus installés par le CD.
Nous avons décidé de donner un nom à ce cheminement, celui de Joseph Sourroubille Maire de Boussens de 1977 à 2001. Il a beaucoup fait pour notre commune, il a été l'initiateur de cette politique de développement que nous avons prolongée….
Son nom associé à ce cheminement a 2 symboles :
- Réunir Boussens, son village qui lui était cher, et les zones d'activités dont il était si fier. Il a été l'initiateur de la construction par la commune des 7000 m² de l'usine actuelle Continental, à l'époque Renix…
- Rappeler son action communale, à la fois sage et visionnaire. «Les seules pensées valables viennent en marchant » écrivait Nietzsche…..

- La dernière étape de nos inaugurations, cette salle de padel, aujourd'hui, sauf erreur, unique dans le sud du département…. Le padel, un jeu de balle, à la portée de tous !!!! Cette salle qui jouxte le gymnase et les autres installations, permettra une meilleure mutualisation de l'espace, c'était notre préoccupation afin de répondre aux besoins des associations sportives qui sont en croissance continue. J'en profite pour remercier et féliciter les bénévoles qui donnent de leur temps sans compter…

Le Conseil Départemental a accompagné financièrement la commune de Boussens, à hauteur de 40%, dans ces 3 domaines complètement différents. Cette contribution du Conseil Départemental, sur l'ensemble de ces équipements, hors de ses compétences, est un choix de la majorité départementale….. »

Le Président Georges Méric insistait sur l'engagement du Conseil Départemental en faveur de tous les territoires afin que chacun, puisse trouver, où qu'il se situe, des équipements de qualité.

GEORGES MERIC, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL INAUGURE LES DIFFÉRENTS SITES....

Le multi service Vival, bar, tabac, journaux, « Française des jeux »....

Le sentier inauguré en présence de Madame Jeanine Sourroubille

La salle de padel.....

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Après avoir écouté les magnifiques témoignages des enfants de l'école et le message du Président Macron, le Maire invitait la nombreuse assistance à respecter la minute de silence. Ensuite la chorale accompagnée par les musiciens chantait la Marseillaise.
Le Maire ajoutait : « Aujourd'hui, l'Allemagne et la France sont en paix; nos deux nations sont même devenues des moteurs de l'Europe. Nous avons tous vu à la TV les marques d'amitié que se témoignent le Président Macron et la Chancelière Merkel. Si notre passé commun a construit l'Europe, parfois douloureusement, notre avenir doit la souder autour des valeurs qui nous animent.
Si nous nous retrouvons devant ce monument aux morts de Boussens pour rendre hommage à tous ceux qui ont participé au combat, 100 ans après la fin de la première guerre mondiale, c'est pour que nos enfants n'oublient pas.
C'est en connaissant le passé que l'on construit l'avenir. C'est en connaissant toutes ces atrocités que l'on construit la paix pour que plus jamais cela ne se reproduise.

La mémoire, c'est l'affaire de tous :
- des institutions, bien sûr, comme aujourd'hui la Mairie,
- de l'école comme aujourd'hui à Boussens, je remercie très chaleureusement les enseignantes qui ont préparé cette cérémonie avec leurs élèves,
- des familles aussi, je remercie les parents qui ont accompagné les enfants ici, la famille est la base de l'éducation et donc de ce devoir de mémoire,
- des associations, je remercie les associations présentes, les associations qui sont aussi un lieu d'éducation et d'exemple pour nos jeunes.
Je remercie aussi tous ceux qui sont fidèles devant ce monument, les Boussinois, la gendarmerie, les pompiers, mes collègues du CM, les employés communaux qui ont préparé ce site et bien évidement notre chorale.... Et les musiciens.
Non, je ne les ai pas oubliés, ils sont le symbole présent de notre armée, les porte drapeaux, les anciens combattants et les médaillés militaires, ils sont toujours présents.
En ce moment, j'ai une pensée particulière pour Fernand Dreuille. Fernand nous a quittés cette année, à 85 ans. En tant que Président des anciens combattants de Boussens, il était toujours là, devant ce monument. Je tiens aujourd'hui à lui rendre hommage.
Né à Toulouse, il combattra en Algérie, puis fera un carrière professionnelle à la Dépêche du Midi. A sa retraite, il choisira d'abord Boussens, puis Mazères. Il consacrera ses années de retraite à la vie associative et aux autres avec beaucoup de gentillesse et de discrétion : chorale, 3°âge, danses traditionnelles, rugby, peinture, donneurs de sang, porte-drapeaux et anciens combattants.... Merci Fernand, nous ne t'oublierons pas.»

Le défilé au départ de la Mairie

Les gerbes et la musique

Les élèves de l'école lisent les témoignages

L'assistance nombreuses, 150 personnes rassemblées

SUCCÈS POUR LE THÉ DANSANT

Le thé dansant du 4 novembre organisé par la Commission Animation de Boussens a une nouvelle fois attiré un grand nombre adeptes des danses de salon. Un véritable succès ! La piste de danse de la salle des fêtes a vite été investie par plus de 130 personnes où chacun a pu partager un moment de convivialité jalonné de musique, de danse et de bonne humeur.

Les danseurs ont également pu apprécier, entre deux danses, les oreillettes et autres gourmandises servies par l'association « Le Fil d'Argent ».

Le prochain thé dansant est programmé au dimanche 10 mars 2019... alors à vos agendas !

MANIFESTATIONS À VENIR 1er semestre 2019

7 janvier : **Vœux de la municipalité**
26 janvier : **Loto de l'Impact Karaté 31 - 21 h salle des fêtes**
27 janvier : **Compétition de Judo au gymnase : La coupe de Boussens**
Du 25/02 au 1er/03 : **Stage de chants avec l'association SONG DAY**
03/03 : **Loto du Tennis au gymnase**
10 mars : **Thé dansant à la salle des fêtes**
30 mars : **Coupe des petits « Samouraïs » Impact Karaté 31**
30 mars : **Bal Occitan avec le groupe « Parpalhon »**
20 avri : **Chasse aux œufs pour les enfants**
15 juin : **Spectacle de fin d'année de l'association SONG DAY**
21 juin : **Fête de la musique et marché nocturne au pré commun**

LA MEDIATHEQUE EST OUVERTE A TOUS

RAPPEL : cotisation annuelle :

3 € pour les adultes Boussinois

5 € pour les adultes de l'extérieur

GRATUIT pour tous les enfants de moins de 18 ans.

GRATUIT pour les demandeurs d'emploi

Poste informatique : **10 € /an ou 1 € / l'heure**

Nous vous accueillons :

Les lundis
de 13 h 30 à 17 h

Les mercredis
de 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Et les vendredis
de 13 h 30 à 18 h

RAPPEL ANIMATION :

Du 10 octobre au 9 novembre :
exposition de peintures : Mme DELPY Aline
Mercredi 24 octobre : action commerciale menée par les étudiants Tarbais. Deux étudiantes Tarbaises se sont présentées à la médiathèque pour installer un stand et vendre des produits locaux.
Du 12 au 16 novembre : exposition de dessins réalisés par les enfants. Cette année le thème était : HALLOWEEN. Remise des prix le vendredi 16 novembre : félicitations encore aux enfants qui ont participés.
(Photo ci-dessus)
21 novembre 2018 : spectacle théâtral à la médiathèque avec la compagnie culturales du Comminges.
« les Tintabulles » à 15 h. Suivi d'un goûter offert par la Mairie.
Toujours le même succès.
26 et 28 novembre ainsi que le 19 décembre : exposition / vente de bijoux fantaisie sacs et accessoires
L.M. les BIJOUX.Créatrice Martine LAFFONT.

La salle d'exposition est prêtée gratuitement aux artistes, alors n'hésitez pas ! Exposez vos œuvres !!! Pour d'autres informations, demandez à l'accueil de la Médiathèque.

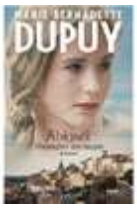

NOUVEAUTES - LIVRES - NOVEMBRE 2018

Françoise Bourdin : *Gran Paradiso*,
Marie-Bernadette Dupuy : *Abigaël le suite tome 4 et 5*
Amelie Nothomb : *Les prénoms épicènes*
Christian Signol : *l'été de vos vingt ans*
Harlan Coben : *par accident*
Jussi Adler Olsen : *l'unité alphabet (son tout premier roman réédité),*
Christian Laborie : *l'héritier du secret*
Jo Nesbo : *Macbeth*
Donna Leon : *les disparus de la lagune*,
etc...
En décembre également, retrouvez les nouveautés musique de la fin de l'année !

Pour un égal accès au droit en Haute-Garonne

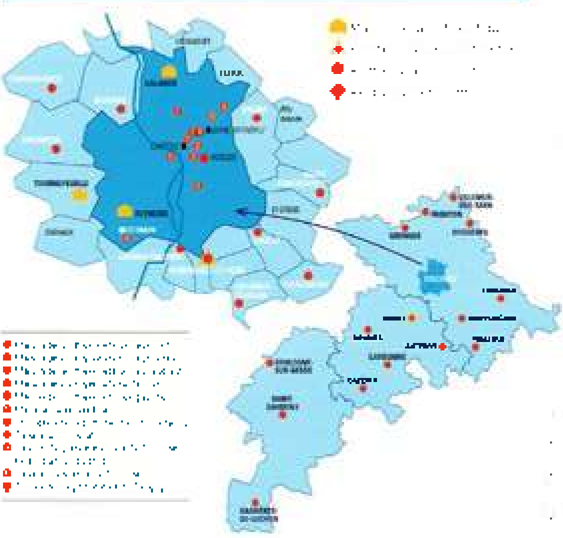

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne

CDAD

Ministère de la Justice

Une question juridique ?

Consultez **gratuitement** en Haute-Garonne, des avocats, notaires et huissiers de justice.

Pour plus d'informations www.cdad-hautegaronne.justice.fr

CDAD

Consultations généralistes

Avocats

Tous les domaines du droit : famille, travail, logement, consommation, surendettement...

TOULOUSE

C.C.A.S

HORS TOULOUSE

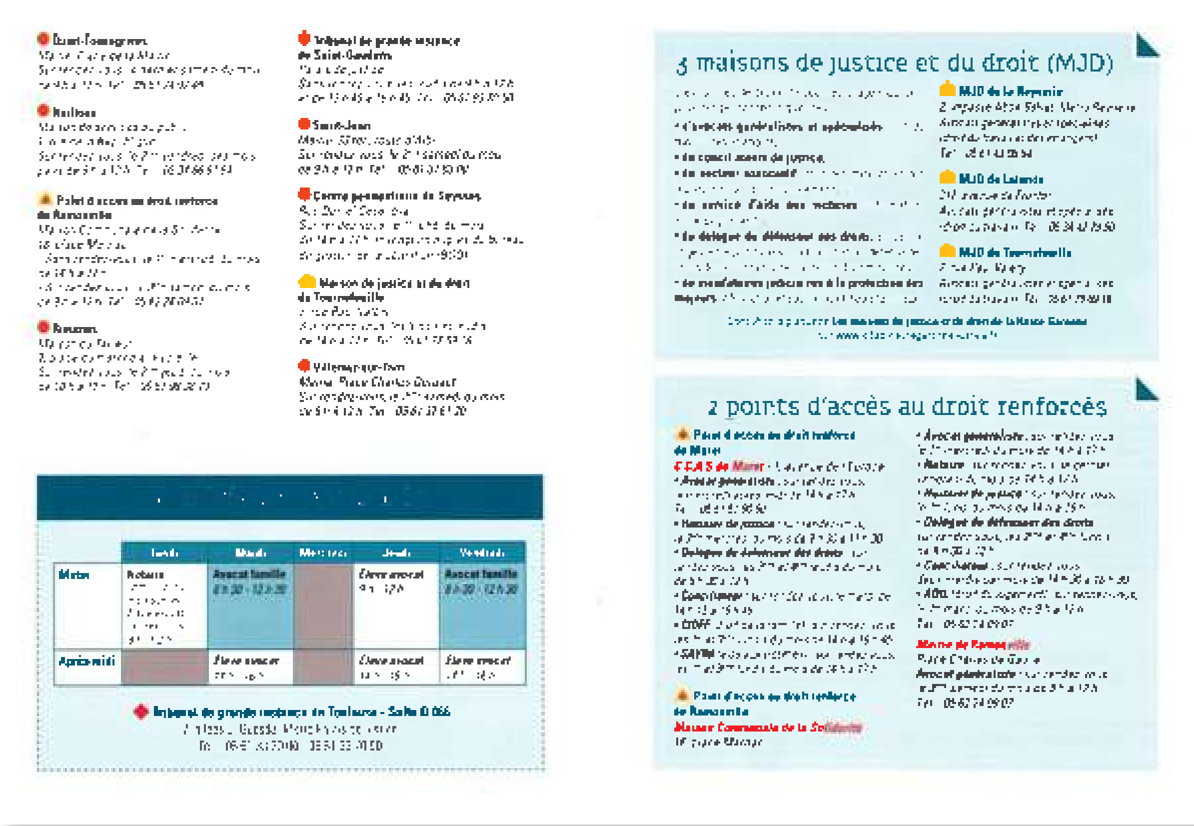

Saint-Gaudens

Saint-Jean

Boussens

3 maisons de justice et du droit (MJD)

MJD de la Reynerie

MJD de Lalande

MJD de Tournefeuille

2 points d'accès au droit renforcés

Point d'accès au droit renforcé de Muret

Point d'accès au droit renforcé de Ramonville

Consultations spécialisées

Avocats

Droit de la famille

Droit de la consommation, du logement et du surendettement

Droit administratif

Droit du travail

Droit des étrangers

Notaires

> Successions, actes de mariage, donations > Pacs > Tutelles...

Huissiers de justice

> Signification des actes de procédure > Exécution des décisions de justice > Recouvrement des créances > Établissement de constats ...

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE DE BOUSSENS

Présentation de l'équipe pédagogique :

- Les enseignantes : Marion LOPEZ (Directrice), Véronique GALOIS, Anita PONS et Christelle MARTIN.
- Les ATSEM : Emilie ISCACHE, Nathalie VARLET et Elodie GAC.

L'école maternelle accueille 39 élèves, âgés de 2 ans et demi à 4 ans. Cette année, tous les élèves de grande section de maternelle sont scolarisés à l'école primaire de Roquefort sur Garonne. Les enseignantes ont donc décidé de répartir les élèves dans deux classes identiques, regroupant 3 niveaux chacune : toute petite section, petite section et moyenne section de maternelle.

Une école bien équipée :

Toute l'équipe tient à remercier la commune pour l'ensemble des travaux réalisés durant l'été et depuis la rentrée :

- l'agrandissement de la salle de classe n°8 et le renouvellement du mobilier scolaire ;
- le réaménagement des toilettes des élèves ;
- La construction, en face du préau de l'élémentaire, d'un local de rangement pour les jeux de cour (trottinettes, tricycles...) ;
- La rénovation du petit jardin avec l'installation de nouvelles structures de jeux extérieurs ;
- L'installation d'un système de sonnerie et de contrôle des entrées et sorties dans l'école depuis les trois bâtiments du site (école maternelle, élémentaire et ALAE.

Visite à la ferme des Balances :

Dans le cadre du dispositif de l'IME intégré à l'école, deux élèves, accompagnés de leur enseignante, Juliette KARDINAUD-KANE, sont accueillis chaque jeudi matin à l'école maternelle. Durant la première période de classe, les élèves ont étudié les animaux élevés à la ferme et sont allés visiter la ferme des Balances, située à Seissan dans le Gers.

Guidés par les fermiers, Patrick et Marie, les enfants ont rencontré et nourri les différents animaux de la ferme : poules, dindons, chèvres, moutons, ânes, vaches, cochons, lapins et oies.

A la chèvrerie, les enfants ont trait les chèvres, puis donné le biberon aux chevreaux.

Ils ont eu la chance d'assister à l'éclosion d'un œuf de poule. Le poussin était tout mouillé à l'intérieur de l'œuf.

CLASSE DE CE1 ET CE2

HUMM... C'EST BEAU !

Pour commencer l'année « en douceur », chaque enfant de la classe de ce1-ce2 a réalisé son portrait avec des sucreries. Une bonne façon de les utiliser et de ne pas trop en manger ...
En amont, ils ont travaillé sur la nutrition.

Dessine - moi un indien ou **quand la B.D. s'invite à l'école ....**

Le mardi 4 décembre, les classes de ce1-ce2 et de ce2-cm1 accueilleront le scénariste Stéphane Sénégas et le dessinateur Frédéric Maupomé, à l'école. Tous deux ont notamment réalisé la série de B.D. intitulée « Anuki ».
En attendant leur venue, les enfants de ce1 et ce2 dessinent, eux aussi, le personnage principal Anuki ...

Rencontre sportive

Pour finir la 1ère période, les élèves de ce1-ce2 ont participé à la rencontre sportive à Salies-du-Salat, le vendredi 19 octobre.
Au programme, endurance (dur, dur de courir pendant 10 mn sans s'arrêter !) et handball !

Si j'avais .....

Quelques productions d'écrits d'enfants de la classe de ce1-ce2. A partir d'un début de phrase, ils ont donné libre cours à leur imagination ...

Si j'avais dix enfants, je les gronderais.

Si je pouvais m'envoler, j'irais à Paris.

Si je n'avais aucun ami, je m'ennuierais.

Si j'étais âgé(e) de 90 ans, je ne pourrais plus marcher.

Si je pouvais faire un vœu, je dormirais dans mon lit.

Si j'avais dix enfants, je leur ferais une tournée de ketchup.

Si je pouvais m'envoler, j'irais chez mémé.

Si je n'avais aucun ami, je pleurerais.

Si j'étais âgé(e) de 90 ans, j'irais à Carrefour Market pour m'acheter une canne.

Si je pouvais faire un vœu, je souhaiterais que Noël soit tous les jours.

Si j'avais dix enfants, je ne regarderais plus la télévision.

Si je pouvais m'envoler, j'irais à Paris et au Japon.

Si je n'avais aucun ami, je me promènerais tout seul.

Si j'étais âgé(e) de 90 ans, j'irais à l'hôpital.

Si je pouvais faire un vœu, je ferais plein de tartes à la confiture.

Si j'avais dix enfants, je serais fatigué.

Si je pouvais m'envoler, j'irais à Paris.

Si je n'avais aucun ami, je serais dans mon coin.

Si j'étais âgé(e) de 90 ans, je ne pourrais plus conduire ma Ferrari.

Si je pouvais faire un vœu, ce serait celui de devenir pompier.

Si j'avais dix enfants, je serais heureux.

Si je pouvais m'envoler, j'irais en Chine.

Si je n'avais aucun ami, je serais triste.

Si j'étais âgé(e) de 90 ans, je serais vieux et je perdrais la tête.

Si je pouvais faire un vœu, j'aimerais devenir très riche.

app-enfant.fr
UN ENFANT... UN ECRAN
De 9 à 12 ans
30 minutes par session maximum
En autonomie
L'ÂGE D'AUTONOMIE
Jeux vidéo: privilégier les jeux à plusieurs
Ecran interactif pour contribuer au développement
Télévision autorisée avec des programmes adaptés
De 6 à 9 ans
30 minutes par session maximum
En autonomie mais avec un adulte à proximité
Privilégier les écrans interactifs (tablettes)
Jeux vidéos usage modéré
Télévision autorisée sans images de violence
Ecran interactif pour: développer son intelligence, se concentrer, créer, prendre des initiatives et résoudre des tâches compliquées
De 3 à 6 ans
20 minutes par session maximum
Avec un adulte
Privilégier les écrans interactifs (tablettes)
Jeux vidéos à petite dose
Télévision déconseillée
Ecran interactif pour: développer ses sens
Avant 3 ans
10 minutes par session maximum
Avec un adulte
Privilégier les écrans interactifs (tablettes)
Télévision déconseillée
Ecran interactif pour: développer ses sens
Attention! Ces règles sont indicatives. Elles donnent une ligne de direction aux parents et adultes qui encadrent l'enfant. Il reste néanmoins de la responsabilité de chacun de les adapter en fonction du degré de maturité de l'enfant.
Sources: www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-64-ecrans-tisseron-web.pdf
La règle "3-6-9-12" de Serge Tisseron
Design: Blancarenna.ch

4 temps sans écrans = 4 pas pour mieux avancer

Pas d'écrans le matin

Les écrans (TV, jeux vidéos) sont des capteurs d'attention. Or l'attention est essentielle pour les apprentissages scolaires. L'écran sur-stimule l'attention non volontaire. L'enfant est capté par les stimuli visuels et sonores ultra rapides, changeant à l'écran. Son attention s'épuise au bout de 15 minutes.
L'enfant qui regarde un écran le matin fatigue son système attentionnel avant d'arriver en classe. Or un enfant dont l'attention est fatiguée est un enfant qui bouge, qui parle, qui fait tomber ses affaires… et qui ne parvient plus à se concentrer !
Ce mécanisme freine le développement de son attention volontaire, requise pour le travail scolaire. Ses résultats scolaires peuvent chuter.

Pas d'écrans durant les repas

La télévision allumée durant les repas familiaux empêche votre enfant de vous parler et vous lui parlez moins. Un enfant qui grandit avec une télévision allumée en permanence acquerra un vocabulaire plus pauvre, un langage moins riche. Chez les enfants de 15 mois à 4 ans, 2 heures de TV quotidienne aboutissent à multiplier par trois la probabilité de voir apparaître des retards de développement de langage.
Le contenu anxiogène de certains programmes (en particulier le journal télévisé) a des répercussions sur le comportement et la gestion des émotions de l'enfant même s'il est trop jeune pour comprendre. Lui expliquer ne modifie pas ses émotions.

Pas d'écrans avant de s'endormir

Le sommeil qui se forme avec les dernières images perçues sera de moins bonne qualité car l'image animée, même adaptée, n'est pas une activité calmante pour le cerveau de l'enfant. Elle est trop stimulante émotionnellement.
L'écran diffuse une lumière bleue (LED) qui inhibe la mélatonine, hormone régulatrice du sommeil, empêchant l'enfant de s'endormir naturellement.

Dernier conseil : RESPECTER LES LIMITATIONS D'AGE
L'enfant apprend… en imitant. S'il est exposé à des contenus inadaptés c'est-à-dire violents ou pornographiques, ces images produiront sur lui un effet traumatisant et excitant. Il peut développer une appétence pour ce type de contenus et parfois tenter de les reproduire. L'image violente « manipule » le cerveau émotionnel de l'enfant. Le discours secondaire du parent ou sa présence aux côtés de l'enfant durant le visionnage du film ne diminuent pas la charge émotionnelle de l'image et son pouvoir sur l'enfant.

Pas d'écrans dans la chambre de l'enfant

La présence d'un écran dans la chambre de l'enfant diminue son temps de sommeil.
Avec la télévision, l'ordinateur, la tablette… dans la chambre de l'enfant, les parents n'ont pas la possibilité de contrôler ce que leur enfant regarde.
S'ils lui interdisent verbalement de regarder les contenus inadaptés, ils lui confèrent une trop grande responsabilité.
Sans écrans dans sa chambre, l'enfant apprend à développer des compétences essentielles : activités sensori-motrices, jeux de faire semblant, jeux symboliques, graphisme, nécessaires pour le développement de sa pensée, son attention, sa socialisation

Rédaction : Sabine Duflo, psychologue clinicienne, Centre médico-psychologique de Noisy-le-Grand Pôle 93005, docteur Noël Pommepuy, chef de pôle
Édition 2018

établissement public de santé de Ville-Evrard
Seine-Saint-Denis

L'ALAE - L'ALSH

EN ROUTE POUR 2018-2019

Nouvelle année scolaire, nouvelles aventures.... L'ALAE a démarré dans une bonne ambiance cette année encore. Amélie est partie vers de nouveaux horizons et c'est Alexy qui a rejoint l'équipe d'animation avec Sylvaine, Justine et Emilie.

Les TAP se sont enrichis du jeu de Padel, activité qui a un fort succès auprès des enfants de l'élémentaire ainsi que le dessin, le bricolage et le petit journal « le petit Boussinois » dont le 1er exemplaire est sorti en octobre. Les maternelles vont pouvoir cette année découvrir en plus l'univers de la danse grâce à l'association «1,2,3... Mouv' Flow » ainsi que la photographie avec « zoom by Marion ».
Le nombre d'enfants a augmenté sur l'ALSH le mercredi après-midi où les activités sont assez variées : Cuisine, sport, grands jeux, escape Game, bricolage...

Les vacances d'Automne se sont déroulées sur le thème « Brico Robot ». Les enfants ont pu fabriquer un robot géant qui a pris place à l'ALAE, ainsi que des petits robots mécaniques qu'ils ont chacun ramenés à la maison.

La semaine s'est terminée par un repas confectionné par les enfants (pizza à l'araignée, croques monsieur, et muffins mygale...) et par une course folle d'engins insolites qu'ils avaient fabriqués. La bonne humeur et les fous rires étaient au rendez-vous... vivement les vacances en février...

De nouveau projets nous attendent encore... nous préparons entre autre la semaine de la laïcité du 5 au 9 décembre, la semaine sans écran, la grande lessive...

A bientôt.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 67 12 34 87 ou par mail :
enfance-boussens@loisireduc.org.
Plus d'information sur le site internet http:
//www.lecgs.org /sit/boussens-alae/index.php

LES ANCIENS COMBATTANTS

La guerre d'Algérie fut aussi cela, un engagement humanitaire pour des jeunes appelés, rappelés ou maintenus du Contingent.
L'armée Française a reçu le tâche de secourir et d'assister les populations déshéritées, des unités pourvues de cars aménagés, approvisionnés en médicaments itinérants, celles-ci sont à la fois dispensaires et centre d'examens médicaux pour les familles isolées. Avec les infirmières de la croix rouge française, les jeunes du contingent, médecins, infirmières, aides soignants visiteront les douars les plus reculés, et les villages de regroupement, d'une endurance physique à toute épreuve, par tous les temps ils prodigueront les soins appropriés en faisant preuve d'une patience peu commune à l'égard d'une population craintive et méfiante à qui il faut apprendre les règles élémentaires d'hygiène, souvent ils découvriront des jeunes enfants atteints de Trachomes purulents.*
L'armée distribue également des vivres, vêtements, chaussures à des familles plongées dans une misère extrême.
Pour cette tâche humanitaire, je voudrais que l'on sache que tous les jeunes du Contingent, brancardiers, chtimis de Douais ou de Valenciennes ou de tout autre région de France faisaient un travail considérable.
J'insiste parce que trop souvent, lorsqu'on parle de la guerre d'Algérie, on met en évidence les aspects atroces, la torture et la violence, on ne parle pas assez du dévouement des jeunes du contingent et il n'y avait pas que les infirmiers, certains hommes n'appartenant pas à ces sections sanitaires renseignaient celle-ci parce qu'ils avaient vu tel ou tel cas dans les villages au cours de leurs opérations de ratissage ou d'actions de combat.
NB : les femmes et les enfants dans les douars reculés étaient dépourvus de chaussures été comme hiver parfois rudes et enneigé sur les reliefs.

Michel LEGOUEIL

**Maladie : trachome est une conjonctivite contagieuse à évolution. Bactérie transmise par les mouches très présentes en Afrique du nord, conduit à la cécité.*

ARTS ET MUSIQUE

Comme chaque année, les cours de musique et de chant ont repris dès le mois de septembre.
Il reste encore quelques places disponibles pour le piano soit à Boussens ou soit à St-Martory.
Nous remercions les municipalités qui nous apportent leur concours, en particulier M. le Maire de BOUSSENS et son Conseil Municipal qui nous épaulent toujours.

Le Président
Patrick PICARD

BOUSSENS ENERGIE

Les cours de gymnastique ont repris le 17 septembre 2018. Ils sont dispensés par Martine, dans une ambiance détendue et conviviale. La salle de gym se situe derrière la médiathèque à Boussens.
Vous trouverez à votre disposition un choix varié d'activités physiques et sportives pour toutes et pour tous, quel que soit votre niveau et votre âge.

Les cours sont répartis comme suit :

Lundi : **13 h 30 - 14 h 15** : Gym douce
Mardi : **12 h 15 - 13 h 00** : Body scult-Interval training
18 h 15 - 19 h 00 : Cardio boxe Hiit full body
Jeudi : **12 h 15 - 13 h 00** : Cardio move, abdos fessiers
13 h 00 - 13 h 45 : Pilates
19 h 00 - 19 h 45 : Cardio, renforcement musculaire, abdos fessiers, pilates

Accès à tous les cours. Cotisation annuelle : 110€
Nous comptons un peu moins de 50 adhérents, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous attendons nombreuses et nombreux !!
Le 14 décembre, afin de fêter la fin d'année, nous espérons retrouver les adhérents et leur conjoint pour une soirée conviviale.
Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06.32.35.40.25 (après 18h00) ou à l'adresse mail suivante : gymboussens@yahoo.fr
Vous pouvez également consulter notre site internet à l'adresse suivante :
http://gymboussens.blogspot.com et nous rejoindre sur notre page facebook Gym

Boussens Energie.

BOUSSENS RANDO CLUB

2018 a été une année très active pour le BRC !

«Le voyage annuel » a amené nos randonneurs dans le Tarn pour une journée : après une randonnée sur les coteaux de **Bruniquel** et une visite de ce village médiéval, nous avons poursuivi notre route vers **Castelnau de Montmirail et Puycelsi**.

3 séjours ont été organisés :

*en mai, notre destination a été la **Côte d'Azur** avec marches dans le massif de l'Estérel , le Cap Roux à St Raphaël, le Rocher de Roquebrune sur Argens, le Mont Vinaigre à Fréjus, l'ile Ste Marguerite à Cannes, et bien sûr, la visite des célèbres cités de St Tropez et Ramatuelle.

*en juin, nous avons découvert un très beau coin de France : le **Jura** ! La semaine a été bien occupée, avec un guide formidable qui n'a pas hésité à nous accompagner sur des sites remarquables : La Dôle (1677 m - sur le territoire suisse) où nous avions une vue imprenable sur le lac Léman et le Mont Blanc, les cascades du Hérisson à la Chaux de Dombief, les lacs glaciaires, la Mont Sâla (1511 m), les gorges de Langouette, les tourbières de Prénovel et bien d'autres randonnées où nos efforts ont été récompensés chaque fois par la beauté des sites.

Pour le retour à Boussens, les sacs ont été remplis de Comté acheté sur place dans les « fruitières ».

*septembre nous a amenés à **Figeac** (Lot) où nous avons randonné sur d'agréables chemins, notamment le long du Lot sur les chemins de halage avec visite de St Cirq Lapopie ; depuis le village de Cardaillac, nous avons rejoint le lac de Sagnes. Le gouffre de Padirac était au programme et sa (re) découverte a été un vrai plaisir pour tous.

Le temps devenu pluvieux a donné l'occasion de quelques visites culturelles : visite de Figeac et le Musée Champollion, visites aussi du Musée de la Mine à Aubin et Decazeville qui n'ont laissé personne insensible à ce qu'a été le quotidien des mineurs.

Durant toute l'année, les sorties hebdomadaires ont été assez suivies. Cet été, des sorties « Montagne » ont été pratiquées au Port de Vénasque, au Cirque d'Anglade, à l'Etang d'Alate ...

L'assemblée générale s'est tenue le 21 septembre, le conseil d'administration a été modifié : *Alain ROUAIX a été élu Président du BRC et Philippe LEPAGE Vice-Président.*

2018 s'achève, les projets pour 2019 sont déjà en préparation.

Le Boussens Rando Club souhaite une bonne fin d'année à tous !

Photos :
*le BRC sur les collines de Bruniquel
*La Dôle dans le Jura

LES CHŒURS DES TROIS VALLÉES

Après un été particulièrement agité, l'association Boussinoise « les Choeurs des Trois Vallées » a repris ses activités avec entrain. De nombreux choristes qui nous avaient quittés sont revenus et de nouvelles voix se sont jointes à nous. Notre effectif est actuellement de 20 choristes, hommes et femmes (et d'autres encore ont projeté de nous rejoindre!) répartis en plusieurs pupitres sous la direction de notre nouvelle chef de choeur Lana Goussarenko qui nous avait déjà dirigés avec succès il y a quelques années.

Notre répertoire comprend toujours des styles musicaux variés : un peu de « variété », des chants classiques, romantiques, des chants sacrés, des chants du monde...il y en a pour tous les goûts !

Nous préparons un concert pour le samedi 8 décembre 2018 à 21h en l'église de Boussens où nous serons accompagnés par deux chorales voisines. Venez nombreux, ce sera une belle soirée !Nos répétitions ont toujours lieu le mercredi soir à partir de 20h30 dans la salle des fêtes de Boussens. Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre, il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en musique mais un minimum d'assiduité étant nécessaire pour apprendre correctement et prendre du plaisir à chanter ensemble, il faut être sûr de sa disponibilité avant de s'engager. Chaque année c'est avec plaisir que nous répondons présents à l'invitation de la Municipalité lors des commémorations du 11 novembre et du 8 mai. A l'avenir la chorale chantera La Marseillaise à une seule voix pour que les participants à la cérémonie puissent chanter avec nous.

Pour tout renseignement vous pouvez téléphoner à la Présidente :
Anne-Marie CORTINA au 07 82 53 52 86.

Notre site choeurs-des-trois-vallees.e-monsite.com est en construction mais sera très prochainement opérationnel.

LE COMITÉ DES FÊTES

Une fête réussie,

Cette année, la fête a commencé le dimanche 12 août avec le traditionnel vide-greniers aux abords et sur tout le pré commun qui a rassemblé un grand nombre d'exposants pour le plaisir des acheteurs et des visiteurs. L'après-midi un concours de pétanque a attiré de nombreux amateurs.

La soirée du lundi 13 a débuté avec le repas «Moules-Frites» servi sous le chapiteau et animé par Paul-Marie BLANC qui a su mettre l'ambiance avant d'enchaîner avec la disco MDS avec aux platines Gérald qui a fait la joie des jeunes.

La journée du mardi, a débuté avec un concours de pétanque, suivi d'un apéritif concert animé par l'orchestre les Méditerranéens. Vers 22h45, un magnifique feu d'artifice était tiré sur la pelouse du stade de football en raison du niveau de l'eau du lac trop bas. C'est ensuite, que la foule s'est dirigée sur la place du pré commun pour admirer, chanter et danser avec le spectacle du grand orchestre Les Méditerranéens, qui a su garder son public tard dans la nuit.

Durant la journée du 15, la tradition était respectée : messe, cérémonie au monument aux morts, apéritif concert au « Bistrot du Village » où nous avons été très bien accueillis. Un stand de maquillage et bonbons était présent pour le plus grand bonheur des enfants. Comme tout à une fin.... c'est l'orchestre musette Bringay qui a clôturé les festivités.

Pour conclure, une fête locale 2018 réussie, tant par le choix du nombre de jours que par le choix des animations proposées. Je remercie tous les membres du Comité, ainsi que les personnes volontaires, pour avoir préparé cette belle fête avec goût et pour leur implication durant ces jours.

Le programme des festivités 2019 est en cours d'élaboration, nous vous en dévoilerons davantage lors de l'assemblée générale qui aura lieu le **vendredi 30 novembre 2018** à la salle des fêtes de Boussens ou lors du prochain numéro du bulletin municipal... n'hésitez pas à venir nous rejoindre, votre participation sera la bienvenue ! (contact : 06.76.48.39.29).

La Présidente,
Angélique Suso

DEFI'FORM

Pour les adultes :

- **Cours Pilates, et abdos autrements** (« abdominaux arrêtez le massacre » Dr Bernadette de Gasquet) : groupes de niveaux différents hommes et femmes avec ou sans matériel. Préparation en cours individuel obligatoire
- Gym douce **Femmes Enceintes**
- Remise en forme **Jeunes Mamans**
- **Cours Toniques** Femmes
- **Préparation Physique Générale** Hommes/Femmes (entraînement à la course, circuits, renforcement musculaire)
- **Coaching individuel**, et à 2 ou 3 personnes
- **Cours à domicile**

Groupes limités à 10 personnes pour un meilleur suivi.

Pour les enfants :

- Bébé Gym de 9 mois à 3 ans
- Eveil corporel et sportif de 3 à 6 ans
- Multi-activités de 7 à 11 ans . Découverte de nouvelles activités chaque semaine : sports collectifs, badminton, gym trampoline, hockey, saut en ...

Groupes de 6 à 12 enfants maxi en fonction de l'âge.

INSCRIPTIONS :

Réservations cours Enfants à partir du 1er juin 2018 pour la rentrée 2018/2019

Adultes : à tout moment de l'année. Réservations possible pour la rentrée de septembre 2018 (quelques places disponibles).

Pour plus de renseignements, Contacter Laetitia Sense

Educateur Sportif diplômée d'Etat, Professeur de Méthode Pilates diplômée, et Professeur Abdologie certifiée selon la Méthode APOR de Gasquet (Approche Posturo Respiratoire).

06 24 17 08 24 - laetitia@defiform.com - www.defiform.com

ELDORADO BOUSSENS-FABAS

Réveillon du nouvel an et festival 2019

C'est après un festival 2018 encore une fois réussi que l'association prépare le réveillon pour passer dans la joie de 2018 à 2019.

Cette soirée se passera à la salle des fêtes de Boussens à partir de 21 h. Voici le menu qui vous sera proposé pour un tarif de 45€ pour les adultes et 38€ pour les enfants à partir de 12 ans.

Réservation au
06.75.87.67.88. Mme Feuillerat Marie -Antoinette

Le tout dans une ambiance assurée par **Podium Futuria** (année 80 à nos jours).

Nous vous attendons nombreux (places limitées à 110) pour finir 2018 et commencer 2019 dans la convivialité et la bonne humeur.

Quant au 10ème festival, qui se déroulera les 27 et 28 juillet 2019, l'équipe vous réserve plein de surprises où, petits et grands, passeront de beaux moments festifs.

ASSOCIATION DU 3EME AGE : CLUB DU FIL D'ARGENT

Le Programme du deuxième semestre 2018 :
Nous avons clôturé le premier semestre par une croisière sur le LOT. Un excellent repas nous a été servi sur le bateau pendant que nous admirions les rives du LOT. Son histoire nous a été contée par une guide passionnée. L'après midi nous avons visité CAHORS en petit train.... une belle ballade en perspective.... mais hélas.... en cours de visite, le petit train a heurté une borne anti-intrusion et nous avons dû écourter notre visite. Malgré ce petit incident, nous avons passé une excellente journée, cela nous fera de bons souvenirs....
En septembre, nous nous sommes retrouvés au Traouc où un excellent et copieux repas préparé par les membres du bureau nous a été servi. Quant aux truites, elles n'étaient pas trop mordeuses ce jour là !... Elles n'ont pas dû apprécier le menu que leur ont proposé les pêcheurs. La pêche fut maigre mais peu importe... nous avons tout de même passé une très bonne journée !
En octobre, nous avions rendez-vous à Salies de Béarn où nous avons visité la ville et découvert son histoire. Nous avons pu également apprécier quelques spécialités culinaires du pays.
.Le dimanche 4 novembre, nous avons tenu la buvette lors du thé dansant, où un grand nombre de danseurs étaient présents. Un grand merci encore pour les oreillettes de Nadine, les chouquettes de Mme Fremond et les crêpes de Laetitia.
Le 15 novembre, nous serons accueillis à Auterive où nous pourrons admirer une exposition à la médiathèque sur le thème de : « la présence des femmes pendant la 1ère guerre mondiale ». A l'issu du déjeuner, nous visiterons le Musée d'Auterive (métiers et traditions).
Je tiens à remercier Mme Fremond et sa fille Sylvie pour l'organisation de cette journée.
Nous terminerons cette année par une sortie à BOSSOST avec un repas à la CASA NOSTRA. L'après midi nous ferons quelques courses en prévision de Noël...
Et bien entendu... tous les jeudis après midi de 14 h à 17 h, le club accueille les personnes qui désirent passer un moment convivial.
Je profite de cette occasion pour remercier les personnes qui gèrent cette activité.
Merci à M. le Maire et son Conseil Municipal pour leur aide et avec qui nous prenons plaisir à prendre part aux activités.
J'en profite pour vous souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et n'hésitez pas à venir nous rejoindre.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser aux numéros suivants :

Madame FREMOND : 05 61 90 00 32
ou M SALANDINI : 05 61 90 04 79
ou M BRESSEL : 05 61 90 11 50

Le Président : Christian BRESSEL

JUDO CLUB BOUSSENS 31

Encore une bonne saison au Judo Club Boussens
Cette année encore le Judo Club Boussens se porte bien avec 45 licenciés âgés de 4 ans à quelques printemps.....
C'est toujours avec un grand plaisir que notre professeur Olivier accueille sur le tatami nos judokas et chanbaristes dans les divers créneaux proposés par notre club :
• le mercredi de 14h30 à 15h30 pour le Judo
• le jeudi de 17h30 à 18h30 pour le judo puis de 18h30 à 19h30 pour le Chanbara
• le samedi de 11h à 12h pour le cours des jeunes et de 12h à 13h30 pour les ados et adultes
Notre club se déplacera cette année encore dans les diverses compétitions proposées par les clubs voisins et amis, ainsi que dans les divers critériums.
Sans oublier Xavier, jeune judoka du club, qui se lance dans l'arbitrage et représente notre club dans toutes les compétitions.
Notre compétition annuelle se déroulera au Dojo le **dimanche 27 Janvier** où nous espérons, cette année encore, accueillir le maximum de compétiteurs.
L'enseignement se fera toujours dans la tradition du Code Moral dont nos chers enfants et adolescents ont tant besoin pour se construire sur des bases respectueuses des valeurs passées, actuelles et futures.
(Complexe sportif E. Lagardelle
7 impasse du stade - 31360 Boussens)

Renseignements :
Didier Moulie, le président : 06.08.54.06.53
Olivier Bouchereau, l'enseignant : 06.09.85.31.45

http://judoclubboussens31.over-blog.com/

L'IMPACT KARATE 31

Notre petit club de Boussens fait parler de lui aux quatre coins de l'hexagone mais également sur la scène internationale : Luxembourg, Croatie, Espagne, Pays Bas, Belgique, Royaume Unis... les compétiteurs combat du club sont de véritables chercheurs d'or sur les tatamis. Leurs résultats, le nombre de podiums et de médailles obtenus la saison passée est impressionnant, et la saison qui commence à peine au moment où nous écrivons ces lignes est encore plus prometteuse que la précédente.... Les prochains objectifs se joueront à Montréjeau, Toulouse, Montpellier, Orléans, Paris, mais également à Venise, Chypre et Shanghai pour certains engagés dans la course aux J.O.

C'est pourquoi le club tient à remercier chaleureusement la Mairie de Boussens, l'association Méli Mélo, l'entreprise Lafarge, Berges pneu, la bijouterie Chabernaud et Aelec pour leur soutien logistique et financier ; ainsi que les nombreux commerçants qui répondent présents pour l'organisation du loto annuel afin de financer les déplacements des compétiteurs, prévu le **26 janvier 2019** à 21h à la salle des fêtes de Boussens.

Plus le niveau des compétiteurs monte, plus les compétitions s'éloignent de notre petite commune du Comminges, et cela a un coût, c'est pourquoi le club est toujours à la recherche de nouveaux sponsors, afin de pouvoir accompagner tous les élèves au plus haut niveau et montrer ainsi que ce n'est pas seulement l'apanage des grands clubs Urbains que d'accéder aux sommets. Alors si vous êtes entrepreneurs ou travaillez dans une entreprise ayant comme eux à cœur, le courage, l'honneur et le dépassement de soi, contactez l'impact karaté 31, il n'y a pas de petite contribution, toutes aides sont les bienvenues !

Même si l'Impact karaté 31 est connu et reconnu pour ses performances sportives, cela ne représente qu'un tiers des activités du club qui accueille des pratiquants de 4 à 70 ans. Les autres sections du club se portent également à merveille.

Les cours enfants et Baby karaté sont toujours dynamiques et conviviaux. Les petits monstres ont d'ailleurs pu nous effrayer récemment lors d'un cours spécial Halloween des plus original.

Le groupe intimiste de karaté bien-être progresse aussi dans sa recherche de développement basée sur la respiration, la relaxation et le travail en douceur des muscles ; Cette discipline est particulièrement adaptée à la reprise d'activité, pour les personnes plus âgées ou recherchant une activité douce après bébé, puisqu'elle a l'avantage de s'adapter à tous.

Le Body défense training et le karaté défense de type Krav Maga, connaissent un fort engouement cette saison. Des cours très cardio, aussi dynamiques que ludiques, et qui, bien qu'ouverts aux hommes, séduisent principalement les jeunes femmes du secteur. Ces cours mixtes sont accessibles dés 12 ans. Des activités complètes qui couplent renforcement musculaire et self défense pur, afin de préserver ou d'acquérir une

bonne forme physique et apprendre les bases nécessaires à sa propre sécurité. Car, même si nous avons la chance à Boussens de vivre dans un environnement privilégié, « il vaut mieux apprendre à être un guerrier dans un jardin, qu'être un jardinier sur un champ de bataille ».
Si vos bonnes résolutions 2019 concernent la reprise d'une activité physique, l'Impact Karaté 31 a forcément une discipline faite pour vous.

Il n'est jamais trop tard pour venir essayer, les enseignants, Johan et Sandrine Guet, vous accueilleront chaleureusement au dojo de Boussens les lundis, mercredis et vendredis de janvier pour des cours d'essai gratuits.

Pour tout renseignement :
Tél : 06.60.86.93.98 / Tél : 06.47.47.84.43
Mail : impactkarate31@gmail.com
Site internet : impact.karate31.overblog.com

LOS DANÇAÏRES

L'association « Los Dançaïres » a fêté ses 30 ans d'existence le 13 octobre 2018. Plus de 150 personnes avaient répondu à leur invitation. Ce fut l'occasion de retrouvailles. Une exposition de photos retraçant la vie de l'association avait été installée dans le hall de la mairie. Que de souvenirs !!!!

Un premier bal s'est déroulé à 18 heures, suivi du cocktail dînatoire offert par la municipalité qui a régalé toutes les papilles : un grand merci à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal.

Deux autres bals s'en suivirent et les danseurs évoluèrent jusqu'au bout de la nuit dans une belle ambiance.

Petit rappel pour ceux ou celles qui souhaiteraient nous rejoindre, il est encore temps..... Jusqu'au 31 décembre 2018 :

Nos ateliers se déroulent dans la salle des fêtes les mardis soirs de 18 h 30 à 20 h 30, en alternant un atelier 1er degré et un atelier 2e degré.

Contact : 05.61.90.16.72.

MELI MELO

La reprise a eu lieu le 17 septembre avec le même nombre d'adhérents. Le club a participé au forum des associations le 8 septembre dernier et a fait un don au karaté club et fera prochainement un don pour le téléthon.

Le club a aussi participé aux 30 ans de l'association « Los Dançaïres ».

La reprise des compositions fleuries s'est effectuée le 17 octobre, nous projetterons de faire un bouquet traditionnel pour Noël.

Une exposition de nos peintures va avoir lieu à la maison de retraite de Cazères à partir du 5 décembre pour une période de 3 mois.

L'assemblée générale est prévue pour début janvier.

Le club souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année.

Bien cordialement
Pour le club
La secrétaire
Mme FREMOND Yvonne

BOUSSENS NATATION LOISIRS POUR ADULTES

NATATION LOISIRS BOUSSENS

Année 2018-2019

Cette activité se déroule à la piscine de Saint Gaudens (31), rue Romain Rolland.

Elle est ouverte sans distinction de domiciliation, à toutes et à tous.

Les séances ont lieu les mardis de 19 heures 30 à 21 heures uniquement pendant la période scolaire.

Pour ceux qui le souhaitent, un co-voiturage est mis en place à partir de la Mairie de Boussens, départ à 19 heures.

Il vous est seulement demandé pour participer à cette activité, les frais d'entrée à la piscine.

N'hésitez pas à vous faire connaître, vous serez les bienvenus.

Les cours de natation sont assurés par un éducateur sportif 1 er degré (BEESAN)

Contact et renseignements :
André HAZEBROUCK
Tél. : 06 16 09 27 48
email : amhazebrouck@gmail.com

PYRENEES EXPRESSION

L'association Pyrénées Expression réunit une quinzaine de peintres amateurs autour de la présidente Solange Serris. Ils présentent leurs œuvres régulièrement au public du Comminges. Les œuvres utilisent les techniques de l'aquarelle, du fusain, de l'huile et de l'acrylique ou du lavis. Pyrénées Expression a exposé à Boussens et est actuellement à la maison de retraite de Cazeres à l'occasion du 11 novembre sur le thème de la guerre de 14-18.

TENNIS DE TABLE BOUSSINOIS

Nouvelle saison pour le club de tennis de table de Boussens qui a repris ses entraînements début septembre le mardi de 18h à 22h et le samedi de 10h à 13h. Comme depuis de nombreuses années, une priorité est mise sur la formation des joueurs, notamment des plus jeunes.
Un entraîneur diplômé vient un ou deux samedis par mois afin d'encadrer des stages d'entraînement de 3h lors desquels un travail spécifique est mené : service, techniques de jeu au panier de balles, schémas de jeu, déplacement...

Une quarantaine de licenciés au total et certains joueurs confirmés avec une licence compétition afin de participer au championnat départemental FSGT-FNSMR. Cette année, le club aligne 3 équipes : deux en niveau 1 et pour la première fois de son histoire, une équipe en niveau « Elite », grâce à la progression générale du niveau des joueurs et aux entraînements qui portent leurs fruits.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du club sur le site internet : http://www.tennis-de-table-boussens.com ou sur la page facebook : **https://www.facebook.com/TTBoussens** ainsi que des vidéos sur la chaîne Youtube.

BOUSSENS CASSAGNE MAZÈRES TENNIS

Tournoi Magic Circuit des Jeunes - Août 2018

Le tournoi Jeunes du BCMT a eu lieu durant la troisième semaine d'août. Près de 100 matchs ont été organisés pour les filles comme pour les garçons. Les joueurs participants avaient de 7 à 18 ans.

A noter pour les jeunes du BCMT : une demi-finale en 11/12 ans garçons Paul ESTOUP, en 9/10 ans filles seconde de poule Jade BILLOTTE et troisième de poule Manon RIBET, et une victoire en 17/18 ans garçons de Joseph NGUYEN.

Prochaine compétition organisée par le club, le tournoi adultes durant les vacances de Pâques.

Compétitions par équipes

Pas moins de 17 équipes seront engagées durant les compétitions d'automne et d'hiver.
Au niveau régional, deux équipes représenteront le club en +35 ans et en +55 ans. 10 équipes participeront aux compétitions départementales chez les hommes et les dames. Enfin chez les jeunes ; de la catégorie 8 ans jusqu'aux 17/18 ans ; 5 équipes seront engagées.

Padel

Les premiers entraînements de padel ont eu lieu au BCMT, durant les stages d'été et des vacances de la toussaint. A noter aussi la toute première animation spéciale padel du 24 novembre.
Cette toute nouvelle section du club est également désormais présente à l'école avec les TAP le vendredi après-midi.

Quelques dates à noter :

• Nous organisons de nouveau le LOTO du BCM Tennis : Rendez-vous le **Dimanche 3 Mars 2019** à la salle omnisports de Boussens.

• La 4ème édition du Tournoi Adultes du BCMT aura lieu durant les vacances de Pâques du **20 Avril au 4 Mai 2019**.

• Comme chaque année, aux vacances scolaires, des stages sont organisés :
-Vacances de Noël : du 02/01/2019 au 04/01/2019.
-Vacances d'Hiver : du 04/03/2019 au 06/03/2019.
-Vacances de Pâques : du 22/04/2019 au 24/04/2019.
Ces stages sont OUVERTS À TOUS (licenciés ou non), n'hésitez pas à nous contacter pour davantage de renseignements.
De plus, cette année des cours de PADEL seront également proposés !

Pour tous renseignements :

FAGGIONATO Marc – professeur diplômé d'état de tennis – 06 85 64 67 76.
PALAZZI Fabrice – professeur diplômé d'état de tennis – 07 77 83 44 69.
COURTOUX Jérémy – président du club – 06 77 47 35 71.
Adresse mail du Club : bcm-tennis@orange.fr
Retrouvez toute l'actualité en temps réel sur le site internet du club, sur Facebook et Twitter « Boussens Cassagne Mazères Tennis ».

L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

A C C A – CHASSE	05.61.90.13.85
ADREM REÇYCLAGE	06.12.04.69.34
ANCIENS COMBATTANTS	05.61.97.49.85
ASSOCIATION ARTS ET MUSIQUE	05.61.90.05.95
ASSOCIATION EMPLOYES MUNICIPAUX	05.61.90.02.25
LA BOUCHE EN CHOEUR	07.71.08.13.15
BOUSSENS ENERGIE	06.32.35.40.25
CHOEURS DES TROIS VALLEES	07.82.53.52.86
COMITE DES FÊTES	06.76.48.39.29
LOS DANÇAïRES	05.61.90.16.72
ELDORADO COUNTRY	05.61.97.45.11
ETOILES DE L'ESPOIR	06.24.43.35.32
ECOLE DE PÊCHE	05.61.90.34.61
LE FIL D'ARGENT	05.61.90.11.50
GYM-EVEIL CORPOREL	06.24.17.08.24
IMPACT KARATÉ 31	06.60.86.93.98
JUDO CLUB BOUSSENS 31	06.09.85.31.45
MABROC FOOTBALL	06.66.95.57.38
MELI-MELO CRÉATIF	06.46.64.55.23
MUSIKAVIVRE	06.52.05.99.49
PING PONG LOISIRS	06.47.94.36.57
PYRENEES EXPRESSION	05.61.98.15.70
RANDO CLUB	06.80.20.97.33
SONG DAY BOUSSENS (école de chant)	06.41.70.87.77
BOUSSENS CASSAGNE MAZÈRES TENNIS	06.85.64.67.76

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BOUILLON-COLLET Jahïden
né le 09.08.2018 à Toulouse (31),
fille de BOUILLON Mickaël et COLLET Sylvaine

KHUNE Milan Joël Georges
né le 18.08.2018 à Muret (31),
fils de KHUNE Eddie et BOUTRA-MANSOUR Emilie

FEDELIC Hugo Nicolas
né le 10.10.2018 à Toulouse (31),
fils de FEDELIC Alexandre et Sandrine.

Félicitations aux heureux parents

MARIAGES

TEYCHENNE Xavier et ZERLAUDT Laetitia,
le 06.07.2018

PANAITU Vladimir et VARLAN Gabriella-Liliana,
le 06.08.2018

DÉCÈS

SOULA Gérard, le 10.07.2018

MOUNIER Angèle, le 23.07.2018

LABROUCHE Serge, le 18.08.2018

BABOULENE René, le 31.08.2018

ISELI Yvette, le 19.09.2018

DREUILLE Fernand, le 10.10.2018

PLAQUET Claudie, le 22.10.2018

LECAT Guy, le 21.10.2018

PERES Loïc, le 01.11.2018

DUPIN Emma, le 09.11.2018

DEDIEU Suzanne, le 15.11.2018

DEBRUM Dominique, 23.11.2018

Toutes nos sincères condoléances aux familles

Boussens Service

URGENCES

Pompiers	18	Secours depuis un téléphone portable 112	GAZ 0800.473.333
Gendarmerie	17	EAU 05.61.94.81.81	ELECTRICITE 09.72.67.50.31
SAMU	15		

SECRETARIAT DE MAIRIE
Ouvert du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h00
Secrétaire de mairie :
Guylaine DARMANI
Secrétaire adjointe :
Pascale FABIÉ
Accueil : Marie-Claude MALLET
Tél : 05.61.90.02.25
Fax : 05.61.90.07.88
mairie-de-boussens@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Ouverte au public:
Lundi de 13h30 à17h00
Mercredi de 10h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Vendredi de 13h30 à 18h00
Responsable : Karine FALEMPE
Tél : 05.61.87.54.15
mediatheque-de-boussens@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Du Lundi au Vendredi :13h30 à 16h30
Le samedi de 10h00 à 12h00
Tél : 05.61.98.27.15
Accueil : Myriam OUSSET

LA GARE Tél: 05.61.90.00.01

ECOLE PRIMAIRE Tél : 05.61.90.01.04

ECOLE MATERNELLE Tél : 05.61.90.02.51

CANTINE SCOLAIRE Tél : 05.61.90.05.92

ALAE
Tél. 05.61.98.28.92 ou 06.67.12.34.87
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30
Mercredi de 7h30 à 8h50

ALSH Mercredi de 11h40 à 18h30

ATELIERS MUNICIPAUX Tél : 05.61.97.13.23

MICRO CRECHE
« Les Petits Loups du Plateau »
Tél. : 05.61.97.13.53

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES
Lundi : déchets non recyclables
Mercredi : déchets recyclables

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS
Jeudi

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
Le 1er lundi du mois

DECHETTERIE
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-11h45 et 14h-17h
Jeudi : 14 -17h
Samedi : 9h-11h45 et 14h-17h
Dimanche et jours fériés : fermeture
Tél : 05.61.97.00.66
Sortie Cazères (près A64)

STADE – SALLE DE SPORTS
Tél : 06.61.81.99.25

CAMPING MUNICIPAL
(Ouvert toute l'année)
Renseignements :
05.61.90.03.60 au 06.61.81.99.25

ASSISTANTES SOCIALES
Mmes BOUDRISSA / DENJEAN
FAYAS / MORERE
Sur Rendez-vous à la maison des solidarités à Cazères / Garonne
05.61.98.44.70

ASSISTANTES MATERNELLES
Mme BONZOM Laetitia
Tél : 06.63.61.70.41
Mme BACHICHET Sylvie
06.16.38.84.32
Mme DEMEY Kristel
06.75.44.15.20
Mme LAMAUVE Nathalie
06.81.19.37.27

SERVICES RELIGIEUX
4ème samedi du mois à 18h

MEDECINS
Dr. Cazavet / Dr. Panaïtu
Tél : 05.61.90.04.08

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE D.E.
M. Teychenne / Mme Verel /
Mme Zerlaudt
Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

OSTEOPATHE
M. Viguié
Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

ORTHOPHONISTE
Mme Gabas Tél : 05.61.97.45.73

PHARMACIE
M. Castan Tél : 05.61.90.00.04

INFIRMIERE
Mme Boutonnet Tél : 05.61.90.40.30

INFOGRAPHISTE - WEBDESIGNER
Mme Alice JIN
Tél: 06.51.12.81.22

TRADUCTRICE CHINOIS
Mme Alice JIN
Tél: 06.51.12.81.22

REIKI
Mme Touzanne
Tél : 05.61.90.72.05 / 06.24.43.35.32

ACCES CONSCIOUSNESS
Ouverture de la conscience
Virginie SAMMUT Praticienne Acces Bars et MTVSS à domicile sur RDV
Tél : 06.48.07.44.14
Déplacement 15kms

HOME STAGING EXPERT
PEP'IMMO
Caroline Munier
Tél: 06.50.78.60.13

YES INTERIM
Tél : 05.61.98.22.00

KIOSQUE A PHONE - Jérôme Roman
Tél: 06.76.04.96.82

MENUISERIE SAUBENS
Tél : 05.61.90.14.93

MULTI -PROTECH -3 D (Incendie, vol, répulsifs) - Ludovic LEGAL
Tél : 06.89.88.17.23

FRIEMANN Joseph
Espaces verts - Elagage
Tél : 06.30.81.43.44

SAUVAGE René – maçonnerie
Tél : 09.65.34.63.86 / 06.83.38.47.08

Contrôle Technique SECURITEST
Tél : 05.61.98.20.95

PRO.CO.bois.
Vente de bois de chauffage
Tél : 05.61.97.67.61 / 06.77.47.92.57

MOGA TOURS Taxi,
transport malades, pompes funèbres
Tél : 06.32.20.36.55

BK Informatique
dépannage/domicile/atelier
Tél : 06.44.66.25.23

COUDY Laure
Pose carrelage et dallage
Tél: 06.25.26.33.08

CREATION ENTRETIEN JARDINS
Tél : 06.28.70.11.74

COIFFURE MIXTE
BEATRICE av du 11 nov. 1918
Tél : 05.61.90.01.01
NATHALIE 6 rue des jardins
Tél : 05.61.90.50.58
KATTY COIFFURE z i Sansonnet
Tél : 05.61.90.00.57

COIFFURE A DOMICILE
CARINE lot. calaouères
Tél : 06.20.75.57.15

ALIMENTATION-BAR-PRESSE-JEUX
Edwige et Nadège BUDERA
Ouvert 7j/7
Tél : 05.61.90.00.75

BOULANGERIE-PÂTISSERIE BOUSSENS
Tél : 07.84.37.18.45 - Ouvert tous les jours sauf le mardi

PLATS A EMPORTER COUSCOUS PAËLLA
Mme Céline FRIEMMAN
Tèl : 06.30.81.43.44.

HÔTEL - RESTAURANT DU LAC**
Tél : 05.61.90.01.85

RESTAURANT « CHEZ BRI »
Tél : 05.62.01.43.75

PIZZA A EMPORTER – DAM 2 PIZZ
Tél : 05.61.87.09.84

TRAITEUR & CUISSON
M. BRETON Thierry
Tél : 06.69.09.44.08 / 09.83.88.17.60

CAFÉ DE LA GARE EL LOCO
Tél : 06.17.03.70.79

Ces renseignements sont vérifiés à la date de leur mise en page. Ils sont susceptibles d'être modifiés indépendamment de notre volonté. Nous remercions les organismes et professionnels figurant dans cette page de nous signaler tous changements de situation en cours d'année en appelant au 05.61.90.02.25.